

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2014

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (maire) DURAND A. - DEREAT JY. —FREMONT L. - HENRY B. - LE FOLL M. – THOMAS D. (adjoints) – ANGER M. – BOULANGE F. - CREEL G. - GUENNIC MT. - JONET S. - LE BAIL J. - LE VEZOUET JP. – MABIN B. - MORICE Y. – RINFRAY B.

ABSENTS EXCUSES :

- M. LE GUILLOU G. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.

ABSENTS :

- M. JACOB JL.

- Mlle MARTIN E.

- M. MORISSEAU M.

M. Loïc Frémont a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance de conseil, M. le maire demande d'observer une minute de silence à la mémoire de Mme Marie Thomas, belle-mère de M. Bernard Henry, décédée dernièrement. M. Bernard Henry remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

M. le maire renouvelle ses félicitations à Mme Martine Anger pour l'obtention de la médaille de bronze du tourisme.

I Approbation du PV de la dernière séance

M. le maire demande s'il y a des observations concernant le PV du conseil du 16 décembre dernier. Aucune remarque n'est formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

II Subventions 2014

Avant de présenter le tableau pour le vote des subventions 2014, M. Bernard Henry souligne que de nombreuses demandes n'ont pas encore été reçues en mairie, compte tenu de la date avancée de l'examen des différents dossiers. En effet, La commission des finances s'est réunie le 3 février dernier. M. Bernard Henry souligne que la FNACA n'a pas sollicité de subvention. Il précise également que dans le domaine de la santé, la commission finances a décidé d'octroyer une subvention à l'association « Rose Espoir » de Ploumagoar pour aider la lutte contre le cancer. Le CCAS étudiera la demande de subvention de la Ligue contre le cancer.

Mme Annick Durand tient des permanences dans le cadre de la Ligue les 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, où elle reçoit de nombreux patients.

M. Bernard Henry précise que le club de tennis souhaiterait une augmentation de sa subvention à hauteur de 500 € pour 2015, compte tenu du déficit du dernier exercice.

En réponse à M. Gérard Créel concernant la subvention accordée au CAUE, la commission

des finances a décidé d'accorder une subvention de 294.40 € compte tenu de son intervention au niveau du chantier de l'extension-rénovation de l'école du Croissant.

A l'unanimité, le conseil approuve le versement des subventions suivantes :

Associations communales :

Section locale des anciens combattants	200 €
Foyer socio-éducatif du Restmeur	550 €
Club « Les Ajoncs d'Or »	830 €
Amicale Laïque	2 200 €
Amicale Laïque (Formation)	400 €
AS PABU	3 800 €
Parents d'Elèves Croissant	750 €
Parents d'élèves Bourg	510 €
Entente Tennis Pabu/St-Agathon	4 000 €
Marine Marchande	50 €
Ca cartonne à Pabu	50 €

Sport

Club Trégorrois Handisport	30 €
Association Bulle d'Eau Guingamp	30 €
US Plouisy Handball	30 €

Culture et loisirs

Chorale ARPEGE	40 €
Université du temps libre	40 €

Santé

Amicale des donneurs de sang de Guingamp	30 €
Association « La Pierre Le Bigault »	30 €
La Rose Espoir – Ploumagoar	150 €

Divers

Association des maires de France	1 005.34 €
CAUE	294.40 €
ACDASC	5 564 €
Aumônerie de l'enseignement public	100 €
Association nationale des visiteurs de prison	50 €

M. Bernard Henry ajoute que le total des subventions s'élève à 20 733.74 € M. Marcel Le Foll précise que le montant total des subventions prévu au budget sera de 24 000 € y compris les subventions accordées dans le cadre du concours des maisons fleuries.

III Dossier DETR 2014

M. Marcel Le Foll explique que dans le cadre du dossier DETR 2014, la commune pourrait bénéficier d'une subvention entre 20 et 30 % du coût HT pour un parcours « Pitchoun » (parcours acrobatique dans les arbres pour les enfants, à moins d'un mètre du sol) et un aménagement complémentaire du parcours de santé, situé près de l'école du Croissant. Le montant des travaux s'élèverait à 20 958 €HT.

Un montage vidéo présente le projet, qui reçoit l'aval de l'ensemble du conseil municipal.

M. Jean-Yves Déréat précise que l'espace aménagé existant rencontre un vif succès, En effet, cet endroit est un espace multigénérationnel. Peu de dégradations ont été constatées.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce dossier.

IV Avenant contrat de territoire 201-2015

M. Marcel Le Foll explique que le conseil municipal est invité à approuver les opérations inscrites au contrat de territoire, de valider l'ensemble du projet, et d'autoriser le maire à signer l'avenant au contrat de territoire 2010-2015 actualisé avec le conseil général.

M. Marcel Le Foll précise qu'il s'agit d'un reliquat de 103 000 € qui sera réaffecté au pôle d'échange multimodal.

M. Yves Morice informe que cette dotation supplée la dotation que la ville de Guingamp n'a pas versée dans le cadre de ces travaux.

M. le maire rappelle que la commune a bénéficié de subventions dans le cadre du contrat de territoire pour l'extension-rénovation de l'école du Croissant, et la construction des vestiaires au Rucæër.

A l'unanimité, le conseil municipal vote l'avenant au contrat de territoire 2010-2015.

V Convention d'engagement pour la gestion et la mise en tourisme des sentiers et chemins de randonnées.

M. Loïc Frémont informe que l'ensemble des chemins de randonnées sur le territoire de Pabu est conforme aux critères d'inscription au schéma communautaire. Ainsi, la commune pourra bénéficier d'une signalétique commune à l'ensemble du territoire de Guingamp Communauté, avec inscription des chemins dans une plaquette de présentation. Il précise que certains sentiers ont été fragilisés suite aux récentes intempéries.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec Guingamp Communauté, concernant les chemins de randonnée.

VI Convention de service avec le CCAS de ST-AGATHON

Mme Denise Thomas informe que la commune a été sollicitée par le CCAS de Saint-Agathon pour la mise à disposition du service technique de la commune, pour les Restos du cœur.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature d'une convention avec la commune de Saint-Agathon pour la mise à disposition de moyens humains et techniques.

VII Avenant N°1 convention de financement chargée de mission des rythmes scolaires

M. Jean-Yves Déréat explique qu'il est nécessaire, dans le cadre de la mission des rythmes scolaire, de proroger jusqu'au 28 février 2014 le contrat de la chargée de mission et souligne la qualité de sa prestation. Il rappelle les principaux points de la réforme.

Actuellement les enfants ont 144 jours de classe/an. La réforme prévoit 180 j/an en comptant les mercredis matins. De nombreux parents et enseignants sont défavorables à cette réforme.

Après de nombreuses réunions, Pabu mettrait en place les dispositions suivantes :

Ecole du Bourg : TAP (temps d'activités périscolaires) le mardi de 15h00 - 16h30.

Ecole du Croissant : TAP le vendredi de 15h00 à 16h30.

TAP : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h00 – 16h30.

M. Jean-Yves Déréat explique que le coût, pour le mercredi matin, s'élèverait aux environs de 20 000 € pour l'emploi d'ATSEM. Il précise que les activités « TAP » seraient gratuites pour les familles.

Mme Brigitte Rinfray demande si les écoles privées sont concernées par cette réforme. M. Jean-Yves Déréat répond que seules les écoles publiques doivent l'appliquer.

Mme Béatrice Mabin regrette l'obligation de cette réforme imposée par l'Etat sans prendre en considération les contraintes de terrain et les personnes concernées.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette prorogation de contrat.

VIII Questions diverses

Vente d'un délaissé communal

Mme Annick Durand demande au conseil municipal de revoir une délibération prise le 21 mai 2013 concernant l'acquisition d'un délaissé communal, situé chemin des Capucins. A cette époque, le conseil s'était prononcé en faveur de cette vente au prix de 30 €/m², conformément à l'avis des Domaines, avec frais de bornage et acte notarié à la charge des demandeurs.

Après plusieurs échanges avec les futurs acquéreurs, Mme Annick Durand propose que la commune prenne en charge une partie des frais de bornage pour la partie du terrain qui jouxte le chemin de randonnée, et de baisser de 10 % le prix estimé par le service des Domaines, au vu de la configuration du terrain.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces propositions.

Budget 2014

M. Marcel Le Foll présente les principaux investissements 2014 :

- Acquisitions foncières pour un montant de 80 000 €
- Balayeuse
- Tondeuse
- Autolaveuse pour l'école du Croissant
- Photocopieur couleur
- Défibrillateur pour les vestiaires du Rucaër
- Chaises pour la salle polyvalente

- Traceur pour le foot
- Aire de service pour camping-car
- Vidéoprojecteur pour l'école du Croissant
- Rideau de scène pour la salle polyvalente, système d'occultation pour cette même salle
- Parcours « Pitchoun »...

L'ensemble des investissements pourrait représenter un montant d'environ 400 000 €. Le vote du budget aura lieu le 3 mars prochain.

M. Le maire informe qu'il vient d'assister au conseil de surveillance de l'Hôpital. Il a insisté pour la création d'une maison pluridisciplinaire de santé, la création d'une « MAM » (maison d'assistantes maternelles), l'éventualité de la création d'un service du CHS de Bégard, sur le site de l'ancienne fraternité des Capucins.

M. Gérard Créel présente le diagnostic pour le service des ordures ménagères. Il faut noter une baisse du tonnage entre 2009 et 2012, mais une hausse des dépenses au niveau du carburant. Il rajoute que le SMITRED a changé de statuts pour tenir compte du nouveau périmètre des EPCI qui le composent.

Mme Sylvie Jonet évoque la journée de la Femme 2014, organisée en collaboration avec les communes de Grâces et Ploumagoar. A Pabu : une exposition aura lieu à la mairie du 18 avril au 2 mai prochains, un atelier théâtre à la salle de danse le 8 mars, et un concert à l'église le 9 mars. La bibliothèque participera également à la journée de la Femme, avec pour thème « La place de la femme dans la BD adulte ».